

PARIS CANADA

ORGANE INTERNATIONAL DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50

BUREAUX, 19, rue de Grammont, Paris
Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
FOURSIN-ESCANDE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

PREMIÈRE ANNÉE

NUMÉRO 12

Mercredi 27 Août 1884

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

CANADA

PRIX DU NUMÉRO : 5 Centins | ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50

BUREAUX
S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC
Louis PERRAULT, AGENT, MONTRÉAL

SOMMAIRE

Conférence sur le Pacifique canadien. — De Paris au Canada. — La Semaine à Paris. — Notes diverses. — Revue. — Faits divers. — Variétés : La Vanité d'un homme bien mis. — Dessus du panier. — Charade. — Bulletin commercial.

LE

PACIFIQUE CANADIEN

CONFÉRENCE PAR M. HECTOR FABRE, DEVAÛT LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DE PARIS, A LA SÉANCE DU 20 MAI 1884.

II

Le projet de relier entre elles toutes les provinces de l'Amérique britannique du Nord par un chemin de fer allant de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et mettant en communication directe Halifax, le point le plus avancé du Canada du côté de l'Europe, avec un des ports de la Colombie, sur l'océan Pacifique, date de l'établissement de la Confédération canadienne elle-même. Les deux projets sont nés, pour ainsi dire, en même temps, dans la pensée des hommes d'Etat canadiens, et si l'exécution de l'un a précédé celle de l'autre, c'est qu'il ne fallait pas moins de toutes les ressources de nos provinces réunies pour tenter l'entreprise colossale qui consiste à jeter à travers le continent une ligne de chemin de fer de 4,650 kilomètres. L'ancien Canada, c'est-à-dire Ontario et Québec réunis, y avait présumé en construisant à ses frais, mais avec la garantie du gouvernement anglais, le chemin de fer Intercolonial, dont la désignation indique suffisamment le rôle et qui avait pour objet de rattacher les provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick au Canada proprement dit, de préparer, par des rapports plus fréquents, une union politique plus complète, et de battre ainsi la voie à la Confédération.

Les deux partis politiques qui se divisent l'opinion au Canada, — le parti conservateur, qui a été aux affaires de 1867 à 1873, et de 1878 à aujourd'hui; le parti libéral, qui a gouverné de 1873 à 1878, — sont également liés au projet. Si le parti conservateur en a pris l'initiative, si la pensée première lui en revient, le parti libéral ne l'a jamais combattu en principe, et une fois au pouvoir il en a pris la responsabilité. Il n'y a, dans la conduite des deux partis sur cette question, qu'une différence de méthode. L'un veut aller plus vite en besogne que l'autre. Tan-

dis que le parti conservateur entend pousser vigoureusement les choses, et sans attendre le signal parti d'ailleurs, s'élance sur la route en éclaireur, précède hardiment le courant de l'émigration auquel il fraie sa voie et qu'il invite à le suivre, en lui donnant l'exemple de l'audace et de la confiance dans les ressources et l'avenir de cette contrée, hier encore à peine explorée, le parti libéral voudrait se borner à suivre le mouvement, à emboîter prudemment le pas derrière l'émigration elle-même, de façon à la stimuler sans doute, mais à s'appuyer toujours sur elle et à s'aider sans cesse de son concours. Je n'ai pas à juger ici les deux systèmes, et il suffit que je dise, pour vous donner une indication précise, nécessaire, sur notre situation politique, qu'ils caractérisent bien, sur toutes les questions relatives au développement du pays, la ligne de conduite suivie par l'un et l'autre parti. Le parti conservateur, en dépit de son nom, rassurant pour les caractères timorés, s'est montré le plus prompt aux innovations, le plus accessible aux entreprises nouvelles. Le parti libéral, en dépit de l'inquiétude vague qu'éveille son titre dans les esprits reposés, après avoir fait la part du feu en tolérant, parmi les irréguliers, quelques explosions d'idées aventureuses, a fait preuve d'une plus vive répugnance à engager le crédit du pays dans de grandes opérations dépassant les exigences du moment. L'idée qui pousse le parti conservateur, et qu'on pourrait appeler l'idée américaine, a généralement prévalu sur l'idée qui retient le parti libéral dans de plus étroites limites, et qui se rapproche davantage de la méthode européenne. Sous l'influence de l'école conservatrice, la politique canadienne s'inspire de cette conviction que, dans un pays nouveau, le progrès ne saurait un seul instant se ralentir, et qu'à l'exemple des premiers pionniers français qui ne se reposaient jamais, il nous faut toujours être à l'œuvre, creusant des canaux et jetant des chemins de fer là où ils traçaient des sentiers, bâtissant des villes là où ils plantaient leurs tentes.

C'est en 1870 que le projet du chemin de fer transcontinental en germe dans la Constitution fédérale de 1867 a pris une forme définitive et qu'on en a arrêté les bases. Les quatre principales provinces unies en 1867, c'est-à-dire Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, venaient de constituer au Nord-Ouest la province du Manitoba. On négociait l'entrée de l'île du Prince-Edouard dans le giron fédéral, en se bornant à sonder prudemment le terrain à Terre-Neuve qui, seule des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, est restée jusqu'à ce jour en dehors de l'Union.

Le Gouvernement crut de bonne tactique, en même temps qu'il opérait sur l'Atlantique, de tenter la partie sur le Pacifique, dans l'espoir d'entraîner un Océan par l'autre. La Colombie, au lieu de s'enfermer comme Terre-Neuve dans une silencieuse indifférence, déclara qu'elle ne demandait pas mieux que de s'unir à nous, mais que cette union ne lui paraissait utile et agréable que si on prenait de suite les moyens de faire cesser son isolement et de rapprocher les distances. De bon compte, pourrait-elle faire corps avec un pays séparé d'elle par les Montagnes Rocheuses et avec lequel elle ne communiquerait qu'en passant par les Etats-Unis? Ce nom même de Colombie, si euphonique et si tendre, indiquait qu'elle ne saurait éternellement vivre éloignée de celui avec qui elle était prête à unir son sort. L'union, une union véritable, n'était possible qu'avec un chemin de fer rattachant la province du Pacifique au Canada proprement dit. Le Gouvernement canadien, qui secrètement avait éveillé ce beau désir dans les cœurs, en tomba d'accord. La Colombie fit sa joyeuse entrée dans la Confédération, à cette condition que, dans une période de dix ans, le chemin de fer transcontinental serait construit.

(A suivre.)

DE PARIS AU CANADA

On accusait, il n'y a pas longtemps encore, les Parisiens de ne pas voyager. Ils ne pouvaient quitter le boulevard. Aujourd'hui ils voyagent, mais plusieurs de ceux qui voyagent emportent le boulevard avec eux. L'image de Paris, qui les poursuit, les empêche de voir ce qui passe sous leurs yeux. Ils voient toujours Torton à l'horizon. Au bout du monde, ils ne s'intéressent encore qu'au dernier mot d'Aurélien Scholl, et devant le plus beau spectacle de la nature, ils déploient le dernier numéro du *Gil Blas*.

Au Parisien qui ne voyage pas, vieux modèle, il faut donc joindre le Parisien qui voyage sans voir, type transitoire, espérons-le.

Le récit du voyage de la *Nubiennne*, publié par l'*Événement*, nous montre au naturel le boulevardier à l'étranger. Les aimables touristes, si nous en jugeons par les notes de voyage de M. Charles Limouzin, ont à peine vu l'Océan, sur lequel ils ont passé douze jours, et encore moins le Canada, où ils sont restés trois jours. Durant la traversée, ils devisaient de Paris dans leurs cabines. Aussitôt qu'on les a avertis qu'on apercevait la terre, ils sont montés sur le pont pour voir si ce n'était pas par hasard Paris, et le détroit de Belle-Isle, dans sa magnificence,

leur est apparu comme ayant « deux fois la largeur de la Seine. »

Dans le fleuve Saint-Laurent, une vraie surprise.

Le fleuve est sillonné sans cesse par des vapeurs immenses faisant route pour l'Angleterre avec des chargements extraordinaires. Sur le pont d'un de ces bateaux, nous voyons, rangés à la file et tassés les uns contre les autres, près de 600 bœufs.

Soit quelque chose comme 20,000 rosbœufs.

Évidemment, nos touristes ignoraient que les rosbœufs qu'ils mangent à Londres viennent, en partie, du Canada et des États-Unis.

Ce qui occupe le plus de place dans le récit, c'est la description de la *Nubiennne*, qu'on peut voir à Deauville sans traverser l'Océan, et, dans la description de la *Nubiennne*, la description de l'ameublement des cabines, signé de M. Menu, l'un des plus grands tapissiers de Paris. Ce qui a vraiment touché les voyageurs dans l'accueil dont ils ont été l'objet au Canada, ce ne sont point les cris de *Vive la France! Vivent les Français!* dont on les a salués, c'est l'attention très courtoise avec laquelle le consul-suppléant de France à Québec a examiné la *Lincrusta-Walton*, qui tapisse la chambre à coucher de M. Edmond Blanc. Ils en ont été flattés outre mesure; c'est le souvenir qui surnage au-dessus de tous les autres. M. Limouzin note les moindres particularités de l'entrevue.

Cette démonstration à propos de la *Lincrusta-Walton*, (dont le siège à Paris est 17, rue Lafayette) précède, dit-il, de quelques minutes le départ du représentant de la France.

Comme l'écrivain est convaincu que le lecteur partagera l'admiration, polie, de M. Duchastel pour la *Lincrusta-Walton*, il donne jusqu'à l'adresse du fabricant : 17, rue Lafayette.

Après cela, comment s'étonner qu'on ne parle, dans ce récit, ni de l'admirable vue de Québec, rivale de celle de Naples, ni des chutes de Montmorency, ni de tant de souvenirs glorieux pour la France, le champ de bataille de Sainte-Foye et celui des plaines d'Abraham. La *Lincrusta-Walton* a fait oublier tout cela, et aussitôt après la visite officielle à la chambre à coucher de M. Edmond Blanc, la *Nubiennne* a levé l'ancre : on voulait à bord rester sur cette impression suprême.

Sur la situation politique du pays, un renseignement sommaire et que voici :

L'Angleterre est représentée par un gouverneur, lequel commande à une troupe de soldats, Canadiens d'origine, mais revêtus de l'uniforme britannique. Quelques canons ajoutent à l'ensemble de cette force armée.

C'est exactement comme si pour peindre l'état politique de la France, on écrivait : L'Etat est représenté par un président qui habite l'Élysée, devant lequel quelques soldats montent la garde.

Le gouverneur anglais gouverne le Canada comme le président de la République gouverne la France, et même un peu moins, si c'est possible.

D'après les trois lignes que M. Limouzin consacre à l'état politique du pays, on croirait que le Canada est tout simplement administré par un gouverneur anglais, qui s'appuie sur une troupe de soldats et quelques canons : une colonie pénale ou l'équivalent.

En revanche, un mot aimable pour les femmes.

Les femmes ont un type spécial. Elles sont généralement jolies. Quelques-unes sont remarquablement belles.

Seulement, elles ne s'habillent pas comme les Parisiennes : point de maquillage, cheveux vrais, teint naturel; cela navre nos voyageurs, et M. Limouzin lance, par dessus la tête des couturières canadiennes, cet hommage aux couturières parisiennes, sans y joindre une adresse spéciale cette fois, le *Bottin* y passerait.

Mais, en revanche, qu'elles sont mal habillées! A quoi pensent les couturières, dans ce pays-là?

A Montréal, la *Nubiennne* est arrivée le jour de la fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, et il semble résulter du récit que, par une illusion bien permise, du reste, à des gens à qui on avait annoncé qu'ils seraient peut-être l'objet de trop d'empressement, les voyageurs ont pris comme s'adressant à eux les démonstrations qui s'adressaient au patron national : voyez plutôt.

La ville est pavoisée et décorée d'ares de triomphe, sous lesquels nous passons modestement, comme il sied à de simples mortels.

A notre apparition, des cris enthousiastes partent de tous les côtés : « Vive notre Roi! (ces bons Canadiens ont conservé le souvenir de Louis XV). Vivent les Français! Vivent nos concitoyens! »

La joie est à son comble. Montréal présente une grande animation. Les rues sont éclairées à la lumière électrique.

On ne s'explique pas très bien ce que vient faire là Louis XV. Si les Canadiens, nous ne savons pourquoi, avaient réellement pris M. Edmond Blanc pour Louis XV (c'est-à-dire pour le souverain qui a abandonné le Canada), ils n'auraient pas crié *Vive le Roi*. En réalité, ces cris s'adressaient, non à M. Blanc, mais à un négociant qui représentait saint Louis dans le cortège et qui avait été nommé roi de France par le suffrage universel.

Disons, en terminant, que la grande préoccupation des touristes, une fois au Canada, a été de se défendre contre cet accueil enthousiaste des populations réunies pour la Saint-Jean-Baptiste. Comme on vient de le voir, ils ont probablement été victimes d'une illusion. De loin, il nous a paru, au contraire, que, dans le fracas des fêtes, ils passaient assez inaperçus. Mais enfin nous ne voulons pas leur ôter l'illusion de croire qu'ils se sont constamment dérobés à des ovations. Ce qui nous étonne, c'est que comme il n'y a rien de blessant, après tout, pour des Français, à retrouver en toute une population restée française une telle sympathie pour la France, ils n'aient songé qu'à fuir ces autres Français célébrant à quinze cent lieues de distance les souvenirs, non de Deauville et de ses régates triomphantes, mais de la France et de ses gloires.

Cette crainte les saisit en débarquant à Québec et les poursuit tout le temps :

Notre arrivée à Québec, le 23 juin, à six heures du soir, est saluée par les applaudissements de la foule. Nous descendons à terre. Accueil enthousiaste. Un peu plus, on nous porterait en triomphe. Voulant échapper à une ovation inévitable, nous gagnons l'intérieur de la ville...

Et à Montréal :

A peine sommes-nous entrés qu'on nous reçoit aux cris de : « Vive la France! Vivent les Français! » Cette fois, nous nous sauvons.

On criait : *Vive la France! Vivent les Français!* Y avait-il là, vraiment, raison de se sauver si vite?

HECTOR FABRE.

LA SEMAINE A PARIS

Paris, 26 Août 1884.

Heureusement que lorsqu'il s'agit de la Chine, du Japon et autres pays excentriques, les coups de canon ne signifient plus la guerre. Ils sont même, dans l'espèce, destinés à l'empêcher. Le bombardement passe à l'état de mesure préventive. Ainsi le veulent les usages de ces pays ultra-orientaux, aux yeux desquels il n'y a pas de traité qui engage, sauf celui qui est constamment appuyé par une force armée suffisante pour qu'on se passe de traité. Tout cela est, en somme, assez nouveau pour bien des gens, et ces complications auront du moins l'avantage

de nous faire mieux connaître les Chinois. On ne les savait pas si Chinois. Ils le sont plus qu'il n'est permis. On se demande même comment ils pourraient l'être davantage.

La vraie cause de l'obstination qu'oppose la Chine aux exigences si raisonnables de la France, c'est, paraît-il, que personne à la cour de Pékin n'ose en parler à l'Impératrice régente, de peur de la contrarier. Tout porteur de mauvaise nouvelle est considéré comme en étant un peu l'auteur, et traité en conséquence. Pour que Sa Majesté sache qu'on a bombardé Fou-Tcheou, il lui faudrait elle-même entendre tonner les canons français, et la distance est bien grande de Fou-Tcheou à Pékin. Le malentendu peut donc durer longtemps, et la guerre préventive passer à l'état de guerre chronique.

Pour que cela finisse, il faut qu'il se trouve, dans les hautes sphères chinoises, un Chinois qui risque sa tête, au point de tout raconter à l'Impératrice. Il en faudrait même plusieurs : l'un qui lui apprenne toutes les affaires du Tonkin, et si son récit ne plaisait pas, il ne l'achèverait pas en ce monde; un autre qui révélerait, avec tous les ménagements désirables, l'affaire de Kelung, et il aurait le sort du premier. Bref, le Chinois qui sauvera la situation est celui qui racontera tout, sans se laisser interrompre par la hache du bourreau. Plus effrayée encore que contrariée, Sa Majesté donnera alors ordre d'amener pavillon.

En attendant que ce Chinois se révèle, la France va prendre des gages et s'arranger de façon à ce que la Chine paie les frais de la guerre qu'on lui fait pour éviter de la lui déclarer. Le bon droit et tous les autres avantages sont ainsi du côté la France. La Chine va donc voir ce qu'il en coûte de ne pas comprendre un traité lorsqu'on l'a lu, de ne point l'exécuter lorsqu'on l'a signé. D'un autre côté, certains Français tireront peut-être de tout cela cet enseignement précieux, c'est que l'absolutisme ne vaut rien, même pour les peuples auxquels cette forme primitive de gouvernement semble le mieux s'adapter.

L'inauguration, à Besançon, de la statue de Jouffroy, l'inventeur de la navigation à vapeur, a été marquée par un incident singulier. La cérémonie avait lieu avec le concours de l'autorité militaire. Cela n'a pas empêché M. Beauquier, député radical du Doubs, de s'écrier qu'assez longtemps on avait paru réserver les statues aux hommes qui s'étaient illustrés dans l'art de détruire leurs semblables, aux exterminateurs.

Les exterminateurs qui assistaient à l'inauguration ont assez mal pris la chose. Le général Wolff, rencontrant le député du Doubs, après la cérémonie, et faisant allusion au silence glacial qui avait accueilli son inconvenante sortie, lui a dit :

« Monsieur, vous savez que le silence est la leçon des rois; vous avez pu vous apercevoir aujourd'hui qu'il est aussi la leçon des particuliers! »

C'est bien sans doute; mais dans une circonstance qui avait quelque analogie avec celle-ci, le colonel Strange avait chez nous trouvé une riposte plus heureuse.

A un congrès littéraire tenu à Ottawa, un orateur, entraîné par l'improvisation et oubliant la présence du brave colonel, avait prononcé tout un discours pour démontrer que le Parlement ferait bien mieux, au lieu de voter chaque année des crédits considérables pour l'administration militaire, de fonder des prix de littérature et des chaires d'histoire.

De sa place, le colonel Strange répondit sim-

plement : « Ce sont les soldats qui font l'histoire. »

Les Parisiens et les étrangers de passage à Paris avaient compté voir, samedi, le ballon du capitaine Renard s'élever à deux heures précises au-dessus de Meudon, se diriger lestement dans le jardin des Tuileries, et, une fois là, virer de bord et retourner docilement à son point de départ. Mais l'autorité militaire en avait décidé autrement : elle n'avait pas cru utile de prendre ainsi comme témoin d'une nouvelle épreuve l'univers tout entier. Les curieux réunis aux Tuileries ont dû se contenter, samedi, de la musique de la garde républicaine.

Le procès de la bande de coquins qui, pendant quelque temps, a tenu Neuilly sous le régime de la terreur, vient de se terminer par un de ces verdicts qui distinguent le jury parisien des autres jurys. Le chef de la bande, Marquet, a posé comme une sorte de Fra Diavolo de banlieue; il a écrit en prison un livre de *Pensées*, comme Mme Lafargue. Dans cet ouvrage, qui trouvera peut-être un éditeur, il raconte que son intention avait été d'opérer en Amérique. Il se sentait à l'étroit en Europe. Il s'est, en effet, heurté aux gendarmes, pas trop tôt, pourtant. Dans ses confidences, Marquet déclare qu'une fois en Amérique, il aurait *agi loyalement envers ceux qui auraient eu le malheur de devenir ses victimes; il n'aurait jamais tiré que sur des hommes.*

Cette déference, un peu tardive, pour les femmes, car la victime de Marquet était une femme, a touché le jury, qui a accordé à l'assassin les circonstances atténuantes. C'est encore fort heureux qu'il ne l'ait point acquitté, sur la simple promesse qu'au sortir de l'audience, il partirait pour l'Amérique, *faire le bien par la force*, selon sa théorie renouvelée de César. Deux des jurés ont été vus causant avec des amis dans l'auditoire, et on aurait pu fort bien leur faire agréer cette idée non moins plaisante.

L'avocat de Marquet avait adopté un système de défense assez inusité; il avait demandé, tout comme l'avocat général, la tête du complice de Marquet, Cornet; ce qui a inspiré à l'avocat de Cornet ce mouvement d'éloquence vraiment touchant :

« Ah ! s'est-il écrié, combien je regrette le système de défense choisi par mon confrère, combien je regrette que nous ne soyons pas venus devant vous, Messieurs les jurés, la main dans la main, loyalement unis dans la défense comme ces hommes l'ont été dans le crime, vous demander d'avoir pitié d'eux ! »

Un peu brutalement, selon les sensibles jurés, mais fort sensément, l'avocat général a aussitôt posé des conclusions en ces termes :

« Le défenseur de Marquet vous a dit : « S'il vous faut une tête, prenez celle de Cornet ». Le défenseur de Cornet vous a dit : « S'il vous faut une tête, prenez celle de Marquet ». C'est le meilleur argument qu'on pouvait me fournir : Prenez-les toutes deux. »

Malgré cela, Marquet, grâce aux circonstances atténuantes qu'il avait obtenues du jury, n'a été condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité, tandis que Cornet était condamné à la peine de mort.

Le Gymnase annonce, pour sa réouverture, le *Maître de Forges*. Qui nous délivrera du *Maître de Forges* ! On l'a joué tout l'hiver, tout le printemps, tout l'été. Il a fait son tour de France. Aux bains de mer, aux places d'eaux, toujours le *Maître de Forges*, rien que le *Maître de Forges*. Sans doute Mademoiselle Hading, aujourd'hui Madame Koning, est fort jolie et a

beaucoup de talent. M. Damala se tire fort bien d'affaire pour un homme dont ce n'est pas le métier, c'est un amateur très remarquable; d'accord. Le *Maître de Forges* même, quoique inférieur à *Serge Panine*, du même auteur, est une pièce qui, même entre les mains d'un directeur moins habile, devait atteindre ses cent représentations. Mais aller au delà, c'est trop. Ne voir jamais sur l'affiche que le *Maître de Forges*, c'est excessif. Que M. Georges Ohnet refasse du moins sa pièce sous un autre titre; que M. Koning la joue avec d'autres artistes. L'art dramatique ne peut se contenter de cet unique chef-d'œuvre représenté par cette troupe unique.

HECTOR FABRE.

NOTES DIVERSES

Les journaux de Paris publient ce matin la dépêche suivante :

Londres, 25 août. — Des nouvelles reçues du Canada annoncent un projet d'union entre les Indes occidentales anglaises et le « Dominion ». Ce projet a été soumis, il y a quelques mois, à sir John Macdonald, le premier ministre, et il va être pris maintenant en considération par le gouvernement canadien.

Inscrits à l'Agence du Canada, 19 rue de Grammont : M. Alex. Lambert, M. Léon Lambert, Québec ; M. Soulages, Toulouse ; M. Brisset, Paris ; M. Louis Peyret, M. Victor Peyret, Boulogne.

Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics, est parti pour un grand voyage d'inspection dans les nouveaux territoires du Nord-Ouest. Il prendra la voie canadienne, c'est-à-dire par les lacs et le chemin de fer du Pacifique.

Sir Hector sera de retour à Ottawa fin septembre.

La compagnie anglaise d'exploitation forestière qui a acquis, il y a deux ans, des concessions importantes à Mille-Vaches, au nord de Québec, a commencé ses opérations. Les scieries sont maintenant en pleine activité et produisent de grandes quantités de bois. C'est dans cette région, voisine du Labrador, sur la rive nord du Saint-Laurent, qu'est allé s'établir, dans le courant de cette année, un jeune et énergique pionnier français, M. Roger Carron, de Paris. Il y a là une indication nouvelle du réveil qui s'est fait en France et du goût de plus en plus vif qu'on y a maintenant pour les entreprises lointaines. La présence de M. Carron dans cette contrée du Labrador, dont jusqu'à ces dernières années on ignorait les grandes ressources, fait espérer qu'une maison française s'établira bientôt à côté de la maison anglaise dont nous parlons. C'est vraiment sur ce terrain purement d'affaires qu'il convient et qu'il est patriotique de lutter avec l'Angleterre.

Presque tout le blé d'automne, dit le *Free Press* de London, Ontario, est récolté. Le rendement dépasse l'attente générale et est de 25 à 30 minots par acre. Pendant la durée de la moisson, les gages varient d'un \$ 1 à \$ 1.25 par jour avec le logement et la nourriture.

Les travaux du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean se poursuivent avec activité. M. Cadman, ingénieur en chef du chemin, revenu de ses travaux d'exploration, dit qu'il y a plus de 25 milles en état de recevoir les rails, depuis la rivière à Pierre jusqu'à proximité du lac Edouard. Cette voie est presque entièrement droite; les courbes sont très faibles.

Nous espérons que ces travaux seront exécutés rapidement, afin d'ouvrir prochainement cette immense et fertile vallée du lac Saint-Jean à la colonisation.

Grâce à M. l'abbé Tanguay, un prêtre canadien qui n'aurait pas été déplacé au milieu des plus laborieux bénédictins, toutes les familles canadiennes possèdent leur généalogie et savent de quel

point précis de la France venaient leurs premiers ancêtres.

Nous avons eu une preuve du vif intérêt qu'on attache au Canada à la conservation d'une origine dont chacun, à bon droit, se montre fier, en recevant une brochure imprimée avec un grand luxe typographique et relative à une des familles les plus anciennes du Canada, la famille Girouard.

On parle souvent de la grande fécondité de la race canadienne, l'extrait suivant en donnera une idée :

1. Antoine Girouard, né en 1696, à Montluçon, fils de Jean Girouard, conseiller du roi et contrôleur du dépôt de Riom, en Auvergne, marié à Montréal, le 5 février 1723, père de 8 enfants et de 42 petits-enfants.

2. Henry Girouard, né en 1733, à Montréal, père de 13 enfants et de 74 petits-enfants.

3. Julien Girouard, né en 1779, à St-Laurent, père de 18 enfants et de 97 petits-enfants.

4. Jérémie Girouard, né en 1811, à St-Laurent, père de 8 enfants.

5. Désiré Girouard, député aux Communes du Canada, conseil de la reine, né en 1836, à St-Timothée, père de 9 enfants, chef actuel de cette famille. E. G.

Une équipe d'ouvriers occupés à la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien a franchi les Montagnes Rocheuses et exécute actuellement des travaux dans la Colombie Britannique en se dirigeant sur Kamloops.

Sur le tronçon de l'Est les rails sont posés sur un parcours de 40 milles à partir de Sudbury. Les rails sont également posés jusqu'à Nipigon dans la direction de l'Est à partir de la baie du Tonnerre.

La construction du chemin de fer du Pacifique à travers la Colombie Anglaise est une des merveilles de l'application de la mécanique. La moyenne du coût de construction entre Emory et Boston Bar, une distance de 29 milles, s'élève à \$ 80,000 par mille. Vingt milles de chemin de fer dans cette partie ont été taillés dans le granit; on y compte treize tunnels, huit grands ponts et quatorze d'une dimension moindre. Entre Kamloops et Port Moody, il y a 500 ponts et viaducs. Le chemin tout entier sera probablement terminé dans dix-huit mois.

Le commerce d'Halifax a été très prospère pendant le dernier exercice. La valeur des importations a atteint le chiffre de \$ 6,932,253, chiffre qui n'a été dépassé qu'une seule fois, en 1883, depuis 1875. C'est avec l'Angleterre et les Indes occidentales que la capitale de la Nouvelle-Ecosse fait le plus d'affaires. Les exportations ont été comme suit pendant les trois dernières années : en 1884, \$ 4,887,264; en 1883, \$ 5,003,029, et en 1882, \$ 4,966,401. Ce sont les pêcheries qui contribuent le plus au commerce d'exportation. L'année dernière, la valeur des produits de la pêche a été de \$ 2,929,919.

REVUE

La Chine tient le haut de la Chronique en ce moment. Accordons-lui la première place dans cette Revue.

Commençons par l'opinion du *Temps* :

Nous ne pouvions compter ni sur le respect du droit des gens, ni, à défaut de moralité, sur une appréciation exacte, de la part de la Chine, du risque qu'elle courait à jouer la partie où elle s'engageait. Qui peut dire les idées fantastiques que l'on s'est faites à Pékin des forces de la France, des relations des puissances européennes entre elles, des conséquences d'une guerre maritime? Il était presque inévitable, dans ces conditions, que ce ridicule empire vint se jeter sur l'épée que nous avons si longtemps hésité à tirer du fourreau. Ce n'est pas que nous regrettions la patience avec laquelle l'affaire a été menée. Nous avons mis tous les avantages de notre côté, à l'origine la justice de notre cause, plus tard l'évidence de la trahison qui nous a surpris, aujourd'hui la modération des demandes et la longanimité des procédés. Quant à l'issue de la lutte que nous allons soutenir, elle ne saurait causer aucune inquiétude. Nous avons la conviction que le gouvernement français a depuis longtemps mûri son plan d'opération. Il ne peut être question avec un Etat tel que la Chine des moyens de coercition ordinaires. On n'envahira point ces vastes régions; il

ne sera nécessaire ni de forcer des villes, ni de faire des conquêtes; il suffira de prendre des gages, des gages utiles, et de les détenir jusqu'à ce que la cour de Pékin ait compris à qui elle a affaire et reconnu la nécessité de traiter. Nous allons là-bas, moins pour faire la guerre que pour châtier des coupables, et c'est à une campagne d'un genre spécial que nous allons assister.

Celle du *Figaro* est moins favorable, naturellement :

Le gouvernement chinois, qui juge nos affaires européennes d'après ses propres idées, et à qui ses agents diplomatiques n'ont pas dissimulé sans doute combien en France l'opinion était peu favorable aux complications du Tonkin et de l'Annam, a dû faire entrer ce courant d'hostilité dans ses calculs. Certes, les mandarins, y compris le fastidieux Tseng, se sont trompés. La guerre est une sorte de dogme national qui n'admet pas de discussion, qui souffre à peine de contrôle et qui fait corps avec notre état social, à tel point que des souverains essentiellement, forcément pacifiques, comme le roi des Belges, par exemple, se croient obligés de se costumer en général les jours de grande cérémonie.

L'opinion sera donc très sévère pour l'inqualifiable légèreté de M. Ferry; elle le jugera, elle contribuera peut-être à le renverser, sans aller cependant jusqu'à le désavouer et à laisser en plan le pavillon national, si maladroitement, si inutilement engagé.

M. Henri Rochefort résume son opinion en deux lignes :

Fréter des navires et les envoyer à cinq mille lieues marines pour conquérir huit millions constitue un acte de démence qui rappelle celui de ce mari qui avait donné dix-sept coups de couteaux à sa femme, parce que l'omelette qu'elle lui avait servie n'était pas assez cuite.

Le *Figaro* se déclare hostile à toute tentative de colonisation par la France en s'appuyant sur le mot d'un homme d'esprit qui aurait ainsi défini les trois systèmes coloniaux en usage :

Avoir des colonies avec des colons, c'est le système anglais;

Avoir des colons sans colonies, c'est le système allemand;

Avoir des colonies sans colons, c'est le système français.

La *Correspondance de Pesth* publie une conversation que le prince de Bismarck aurait eue récemment avec un diplomate étranger, relativement à l'attitude de l'Allemagne dans le conflit provoqué par l'obstination de la Chine.

L'Allemagne, aurait-il dit, et son alliée l'Autriche-Hongrie seront dans le conflit franco-chinois du côté de la France, comme elles l'ont déjà été dans la question tunisienne.

C'est le comble du ridicule qu'on veuille toujours découvrir des mobiles secrets dans l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France. Je ne m'en étonne nullement, justement parce que la politique de l'Allemagne dans le conflit franco-chinois est trop dans la nature des choses pour qu'il soit besoin ici de motifs secrets.

Il n'est que naturel que la France fasse dans cette affaire tout ce qui est nécessaire au point de vue militaire et politique, parce qu'elle n'a à consulter que ses propres intérêts. Les succès qui s'en suivront pour la politique française ne peuvent être qu'avantageux pour les intérêts européens, qui sont continuellement lésés par le désordre, dans ces pays demi-barbares, et ses succès doivent devenir particulièrement avantageux à l'Allemagne, dans la mesure où des succès politiques du gouvernement de la République française contribuent à contenter la France. C'est donc — parce qu'on ne veut pas admettre d'autres motifs en politique — un égoïsme bien compréhensible que celui qui consiste à ne pas s'opposer à quelque chose qui peut contenter les aspirations françaises sans nous être nuisible. Chaque succès obtenu dans ce sens est aussi favorable à nos intérêts qu'aux bonnes relations avec tous nos voisins, c'est-à-dire au maintien de la paix, qui ne peut jamais être mieux assurée que par le contentement de ceux qui ont été des adversaires, pour des causes qui appartiennent au passé.

Un ci-devant ennemi est un chiffre politique qui se laisse toujours placer et apprécier dans un calcul avec exactitude.

Une puissance dont la politique voudrait conspirer continuellement en établissant le système de

l'intrigue diplomatique en permanence commettrait la bêtise la plus absurde, car il serait absurde de croire que les autres seront assez sots pour se battre à son profit.

Le résultat de tels procédés serait tout opposé. Une puissance douteuse et vacillante serait à la fin regardée comme incapable d'être l'amie de ses amis et l'ennemie de ses ennemis. Elle serait l'objet d'une suspicion générale qui lui créerait un isolement complet, et rapprocherait justement ceux qu'elle aurait voulu séparer par des manœuvres usées de vieille école diplomatique.

On transmet de Marseille aux journaux de Londres un récit très émouvant de l'affaire de Lang-Son. La conduite des soldats français a été héroïque.

Voici ce récit :

La colonne envoyée à Lang-Son avait avec elle quarante-cinq jours de vivres. Dès qu'on fut arrivé au bord de la rivière, le capitaine Lecomte, du corps topographique, envoya en reconnaissance une compagnie d'infanterie; mais à peine les hommes furent-ils passés, qu'ils se trouvèrent en face des Chinois qui ouvrirent sur eux un feu meurtrier.

Le capitaine les repoussa et donna ainsi à la colonne le temps de passer la rivière. Les Chinois arborèrent alors un drapeau parlementaire et demandèrent un délai de cinq jours pour évacuer Lang-Son et le pays environnant.

Le colonel Dugenne répondit qu'ils avaient attaqué les troupes françaises, au mépris des traités, qu'il avait des ordres pour pousser jusqu'à Lang-Son et qu'il irait. Il leur conseilla donc de laisser la voie libre à ses troupes; les Chinois se rendirent à cet avis. La colonne continua sa route au milieu des rochers et des broussailles; mais à peine les troupes eurent-elles pénétré dans la gorge de la montagne, que le feu fut ouvert sur elles de toutes les directions à la fois.

Les Chinois étaient à couvert et pouvaient impunément fusiller nos hommes. Sept officiers tombèrent, tués ou blessés. Plus de cent hommes subirent le même sort.

A cette vue, les Coolies abandonnèrent le convoi et les tirailleurs indigènes prirent la fuite. Quarante mules furent tuées.

Enfin, après deux heures d'une lutte héroïque, les Français durent se retirer en abandonnant tout sur le terrain, à l'exception de leurs munitions et de leurs provisions médicinales.

Les morts durent être abandonnés sur le champ de bataille.

Mais les blessés furent sauvés, grâce à l'intrépidité héroïque du capitaine de Laperrine et de ses chasseurs d'Afrique qui les mirent en travers de leurs selles. Les Français purent sortir enfin de la gorge et battre en retraite jusqu'à une petite éminence sur laquelle on s'empressa de se retrancher.

Pendant toute la nuit, les balles tombèrent comme grêle sur la troupe et tuèrent ou blessèrent un grand nombre de soldats. Plusieurs chirurgiens furent blessés aux ambulances.

Le lendemain, les Français se battirent pendant tout le jour, sans pouvoir continuer leur mouvement de retraite, les Chinois ayant intercepté le passage de la rivière. Finalement, une compagnie du bataillon d'Afrique fit une trouée et la colonne put opérer son passage. Du secours survint alors. Des compagnies de tirailleurs quittèrent Bac-Ninh et recommencèrent le combat. Les fortifications élevées par les Chinois furent enlevées à la baïonnette par les tirailleurs. Le 14^e eut six hommes de tués et quatorze blessés.

Enfin, le général Négrier arriva sur le lieu du combat. Les chasseurs d'Afrique, au nombre de quarante, avaient sept blessés et ne conservaient plus que trois chevaux. Les balles ou la fatigue avaient eu raison des autres.

Un chasseur avait placé sur un cheval le docteur Gentil qui était dangereusement blessé. En passant au-dessus d'un pont très étroit, une mule fit un écart et heurta le docteur qui tomba dans la rivière.

Immédiatement douze Chinois quittèrent le couvert pour s'emparer du blessé; mais le chasseur n'hésita pas un instant. Il sauta dans la rivière, déchargea sa carabine sur les Chinois et prit le docteur à bras le corps.

A ce moment une balle l'atteignit et lui brisa l'épaule. Il laissa tomber sa carabine et de sa main restée valide il soutint le docteur. On vint à son secours et le brave chasseur fut sauvé.

Il a été proposé pour la croix et, en vérité, il l'a bien méritée.

M. de Falloux vient de publier, dans le *Correspondant*, une sorte de manifeste en réponse aux attaques dirigées par l'*Univers* contre Mgr Dupanloup et son école.

En voici deux passages qui donneront une idée suffisante de cet article, qui va imprimer un nouvel élan à la controverse engagée depuis si longtemps entre les deux écoles catholiques.

M. de Falloux indique d'abord quel est, d'après lui, l'obstacle au triomphe des idées catholiques en France :

Oui, un obstacle insurmontable est là, dans ces anathèmes incessants qui s'adressent à l'Europe entière aussi bien qu'à la France, dans cette aveugle apologie du despotisme sans frein qui serait bientôt notre partage, car si le régime parlementaire était détruit selon leur gré, il ne nous resterait plus que le régime turc pur et simple, puisque les contre-poids à l'autorité du souverain, admis par l'ancien régime lui-même, n'existent pas et ne peuvent plus ressusciter.

Où retrouver désormais les trois ordres, les parlements, les charges électives ou héréditaires, le droit de remontrance avant l'enregistrement des édits royaux? J'en suis donc convaincu et je sens que je le serai jusqu'à mon dernier soupir: l'obstacle invincible pour les catholiques et pour les conservateurs, la cause, pour eux, d'une lamentable impopularité est là. Tant qu'on pourra nous croire solidaires de thèses ou plutôt de rêveries insensées, nos efforts religieux et politiques demeureront stériles. La grande majorité des esprits en France et en Europe, des esprits même que la persécution inclinait vers nous, demeurera défiante, hostile, absolument irréconciliable avec un idéal dont la France garde et gardera l'horreur au prix de n'importe quelle épreuve. 93 n'a pas ramené Louis XVIII. La Commune ne ramènera ce pays-ci ni à Léon XIII, ni au comte de Paris, tant qu'on supposera derrière eux de telles arrière-pensées.

Voici maintenant la conclusion de l'article :

Que les hommes sans autorité dans l'Eglise, le plus souvent sans compétence théologique, n'affectent plus de parler en docteurs infaillibles, qu'ils ne tranchent plus de la façon la plus absolue les questions les plus complexes et les plus délicates; qu'ils daignent s'abaisser à discuter comme de simples mortels, qu'ils cessent de dogmatiser, d'anathématiser, d'excommunier non seulement leurs frères, mais au besoin leurs pasteurs; que tout ce qui est en dissonance avec leur pensée tyrannique ne devienne plus, *ipso facto*, hérétique ou suspect d'hérésie; qu'en appuyant parfois leurs arguments sur des décisions et des définitions dont aucun catholique ne conteste l'autorité, ils ne les accommodent plus arrogamment à leurs préjugés et à leurs rancunes, qu'ils prennent la peine de définir l'erreur au lieu de lui prêter, au hasard, des noms propres et des fantaisies que l'Eglise et toute sa tradition repoussent. Cette singulière orthodoxie est le point capital du débat. Elle a fait beaucoup de dupes; elle en fera nécessairement encore. La foule n'entend que ceux qui parlent haut. Comment alors la foule ne prendrait-elle pas pour l'Eglise ceux qui se donnent si souvent et si imperturbablement pour elle? Comment, à la faveur de cette confusion, nos ennemis n'auraient-ils pas beau jeu pour amener contre nous tous les préjugés?

La cause principale de division entre les deux écoles catholiques a toujours été les lois sur l'enseignement. On sait que la rupture entre Mgr Dupanloup et l'*Univers* date de la loi de 1849, patronnée par M. de Falloux.

La loi scolaire proposée par le ministère belge s'annonce comme devant amener le même résultat en Belgique. Elle est vivement attaquée par l'*Ami de l'Ordre*, de Namur.

Tous les journaux catholiques trouvent insuffisant, pour employer un mot modéré, le projet de réforme scolaire, proposé par le ministère, dit-on, le plus catholique que la Belgique ait eu jusqu'ici. L'immense majorité des catholiques, pour ne pas dire tous, ne sont pas satisfaits... Phénomène étrange: jusqu'ici, dans la discussion, les amendements viennent des indépendants. Pas un seul catholique qui ait osé en présenter. Est-ce que peut-être il serait admis que le projet doit passer tel qu'il est? Alors, à quoi bon tant de discussions? Et même à quoi bon nous condamner, nous, pauvres journalistes catholiques, au travail des Chinois qui,

pendant les éclipses, battent à tour de bras sur des tams-tams pour que le soleil et la lune ne se dévorent pas ?

L'Univers à cette citation ajoute ce simple commentaire.

On peut voir par ce qui précède quel dissolvant est le parlementarisme.

Petit tableau des mœurs parlementaires par un député, M. Andrieux.

Le provincial, admis à visiter la galerie des Tombeaux, n'en pouvait croire ses yeux quand on lui montrait Gambetta et Challemeil-Lacour fumant leur cigare avec Laurier, resté leur ami après avoir cessé d'être républicain.

Et que dirait un électeur marseillais, s'il entendait le poète chevelu de la Cannebière (Clovis Hugues) tutoyer Paul de Cassagnac ?

Ces mœurs, qui ne portent aucune atteinte à la sincérité des convictions, à la solidité des principes, et qui permettent de rester bons collègues ou bons confrères, malgré les vivacités des luttes quotidiennes, ne sauraient être condamnées sans préjudice pour la confection des lois aussi bien que pour leur application et pour la distribution de la justice.

Si les avocats doivent épouser toutes les haines de leurs clients, il n'y aura pas plus de transactions qu'il n'y aura de plaidoiries courtoises.

Si les députés doivent apporter dans les relations privées les aigreurs des dissentiments publics, il faut renoncer à les réunir dans les mêmes bureaux pour l'élaboration d'une œuvre commune ; il faut supprimer le Parlement.

Et pourquoi ne pas vivre dans les assemblées comme on vit dans la société et même dans la famille, où les divergences politiques ne font point obstacle aux relations les plus cordiales ?

L'Espagne, où nous n'avons pas beaucoup d'exemples à chercher, est à cet égard digne de notre imitation. Il n'est pas rare d'y voir, assis à une même table, ou causant dans un même salon, Canovas, Castelar et Sagasta.

Aussi, l'usage admet que les sénateurs et les députés entrent en séance avec leurs cannes, et il ne leur arrive jamais d'en faire un usage violent.

Dès le premier jour, cette habitude avait appelé mon attention, et j'y avais vu comme un gage des bonnes mœurs parlementaires de ce pays.

M. Henri Fouquier a reçu de Marseille une lettre particulière pleine de renseignements curieux et vraiment navrants, dont notre éminent confrère garantit l'authenticité absolue :

C'a été une croyance répandue dans une partie de la population que les médecins empoisonnaient les malades. De là, beaucoup ont refusé de se faire porter à l'hôpital, de recevoir des secours à domicile, et il y a eu des malheureux qu'on a trouvés morts chez eux, où ils s'étaient enfermés ! A l'hôpital du Pharo, où le corps médical marseillais montre un si beau dévouement, un médecin donne l'exeat à un malade guéri : « Eh bien ! mon garçon, te voilà content d'en être tiré ? — Oh ! oui, monsieur le docteur, d'autant plus que, lorsqu'on m'a porté ici, j'ai bien pensé que je n'en sortirais pas vivant ! — Et pourquoi ? — C'est qu'on dit que, comme il y a trop d'ouvriers, les médecins empoisonnaient les malades. — Et tu l'as cru ? — Dame ! s'ils avaient des ordres du gouvernement ! »

Le préfet était là qui entendait ce dialogue. Il interrogea un malade voisin, également sauvé : « Et toi, as-tu cru qu'on t'empoisonnerait ? — Pas trop. Mais je le disais tout de même. » J'ai la douleur, je le répète, de pouvoir donner ces paroles comme absolument authentiques. C'est la bêtise humaine en son nu et en son plein, sous ses deux formes principales : la crédulité pure et simple et la badauderie.

Voilà des gens qui pensent vraiment ou qui répètent, sans avoir conscience de l'énormité du propos, que le gouvernement donne l'ordre d'empoisonner les gens et que les médecins obéissent. Et ce qu'il y a de prodigieux, c'est que cette chose épouvantable ne semblait pas trop extraordinaire à ceux qui la croyaient ! Voilà où nous en sommes encore dans la troisième ville de France par le nombre des habitants, dans une ville pleine d'écoles, qui ne passe pas pour arriérée !

Le *Figaro* publie de Ragatz la lettre suivante,

qui contient sur M. de Moltke des renseignements assez intéressants :

Le maréchal de Moltke est loin d'être dans l'état de décrépitude dont parle votre correspondant. Il prend les eaux de Ragatz, où je le vois tous les jours aller et venir fort allègrement. Il se promène seul, sans canne, et s'il est sobre mangeur, il n'a du moins besoin de personne pour porter les aliments à sa bouche. On ne voit aucun domestique avec lui, et jamais homme ne fut plus simple. Taciturne d'ailleurs et ne s'adressant à personne, mais sans mauvaise humeur. Le soir, il vient passer une heure au salon de Quellehof, et reste à regarder les jeunes gens et les jeunes filles jouer aux jeux de société. Ce spectacle semble l'amuser, et jamais guerrier ne parut plus pacifique... L'eau qui dort !

Je vous parlais de la simplicité du maréchal. Il arrive toujours à Ragatz sans s'y faire annoncer, et se contente de la première chambre venue.

Cette année le hasard voulut qu'on le logeât près de la salle à manger des courriers (*vulgo* des domestiques). Ces messieurs et ces dames faisaient un tapage infernal. Le maréchal réclama le silence, tantôt par des pancartes qu'il apposait dans le réfectoire, tantôt par des apostrophes virulentes qu'il adressait en personne à la gent galonnée. Je dois dire qu'il en fut pour ses frais. « Il peut gagner des batailles, s'écriait un des hurleurs (un Français), mais faire taire les domestiques, jamais ! »

Le maréchal a dû battre en retraite et changer d'appartement. On peut être un grand homme, on n'échappe pas aux petites misères.

Le *Rappel* publie une pièce de vers de Victor Hugo sur la direction des ballons.

Le poète, apercevant dans l'espace un point vague et confus, se demande ce que cela peut être.

Rêve ! On croit voir planer un morceau d'une cime :
Le haut d'une montagne a, sous l'orbe étoilé,
Pris des ailes et s'est tout à coup envolé !
Quelque heure immense étant dans les destins sonnée
La nue errante s'est en vaisseau façonnée.
La Fable apparaît-elle à nos yeux décevants ?
L'antique Eole a-t-il jeté son outre aux vents ?
De sorte qu'en ce gouffre où les orages naissent,
Les vents, subitement domptés, la reconnaissent !
Est-ce l'aimant qui s'est fait aider par l'éclair
Pour bâtir un esquif céleste avec de l'air ?
Du haut des clairs azurs vient-il une visite ?
Est-ce un transfiguré qui part et ressuscite,
Qui monte, délivré de la terre, emporté
Ser un char volant fait d'extase et de clarté,
Et se rapproche un peu par instants, pour qu'on voie,
Du fond du monde noir, la fuite de sa joie ?

Ce n'est pas un morceau d'une cime ; ce n'est
Ni l'outre où tout le vent de la Fable tenait,
Ni le jeu de l'éclair ; ce n'est pas un fantôme ;
Venu des profondeurs aurorales du dôme :
Ni le rayonnement d'un homme qui s'en va,
Hors de quelque tombeau béant, vers Jéhovah :
Ni rien de ce qu'en songe ou dans la fièvre on nomme.
Qu'est-ce que ce navire impossible ? C'est l'homme.

C'est de la pesanteur délivrée, et volant ;
C'est la force attelée à l'homme étincelant ;
Fière, arrachant l'argile à sa chaîne éternelle ;
C'est la matière heureuse, altière, ayant en elle
De l'ouragan humain, et planant à travers
L'immense étonnement des cieus enfin ouverts.

Audace humaine ! effort du captif ! Sainte rage !
Effraction enfin plus forte que la cage !
Que faut-il à cet être, atome au large front,
Pour vaincre ce qui n'a ni fin, ni bord, ni fond,
Pour dompter le vent, trombe, et l'écume, avalanche ?
Dans le ciel une toile et sur mer une planche.

En terminant, le poète montre l'homme escaladant le ciel.... en ballon.

Les temps sont venus. L'homme a pris possession
De l'air, comme du flot le grèbe et l'alcyon.
Devant nos rêves fiers, devant nos utopies
Ayant des yeux croyants et des ailes impies,
Devant tous nos efforts pensifs et haletants,
L'obscurité sans fond fermait ses deux battants ;
Le vrai champ enfin s'offre aux puissantes algèbres ;
L'homme vainqueur, tirant le verrou des ténèbres,
Dédaigne l'Océan, le vieil infini mort.
La porte noire cède et s'entrebâille. Il sort !
O profondeurs ! faut-il encor l'appeler l'homme !
L'homme a d'abord monté sur la bête de somme ;
Puis sur le chariot que portent des essieux,

Puis sur la frêle barque au mât ambitieux ;
Puis quand il a fallu vaincre l'écueil, la lame,
L'onde et l'ouragan, l'homme est monté sur la flamme ;
A présent l'immortel aspire à l'éternel :
Il montait sur la mer, il monte sur le ciel.

Dans une affaire de divorce, le tribunal vient de décider que même l'époux contre lequel la séparation a été prononcée peut demander et obtenir le divorce. Toutefois, le tribunal a statué en même temps que le divorce ne serait prononcé, dans ce cas, que si l'époux au profit duquel la séparation avait été prononcée ne s'opposait pas au divorce.

Il est désormais acquis que l'époux contre lequel la séparation a été prononcée peut néanmoins demander et obtenir le divorce à son profit, en l'absence de l'autre époux ou concurrentement avec lui.

Reste une autre hypothèse : c'est le cas où l'époux contre lequel la séparation a été prononcée demandant le divorce, l'autre époux s'y oppose. Dans ce cas, et l'on affirme que c'est celui de Mme Adelina Patti, il y aura lieu à des débats très approfondis, et c'est pourquoy toutes les affaires de ce genre ne seront jugées qu'après vacances ; mais rien ne dit que même dans ce cas le tribunal n'accorde pas le divorce. Il est au contraire probable que sa jurisprudence sera très large dans tous les cas où, suivant la formule consacrée, « tout rapprochement est devenu impossible entre les époux. »

Un souvenir de Gustave Planche rappelé par *Ignotus*.

Pendant les jours de ma vingtième année, au café des Quatre-Vents, j'ai versé l'eau dans les verres d'absinthe de Planche. Nous manifestions ainsi notre admiration. Les jeunes gens d'aujourd'hui n'ont pas ces soins pour les maîtres. Au troisième verre, Planche était gris, — au sixième verre, il ne savait plus, quand il voulait se moucher, où était son nez (*sic*). Je n'en étais point responsable, puisque je n'avais versé que l'eau !

A onze heures, Gustave Planche se levait. Il avait un ventre encore plus en relief que celui de M. Sarcey, et il disait : « O mon ventre, mon ami, c'est le moment de regagner le logis ; marchez devant, je vous suis. »

Parisis a retrouvé Loisa Puget.

Vous la croyiez morte, n'est-ce pas ? Elle vit encore. La Société des Auteurs dramatiques vient de la pensionner. Cette bonne fortune est allée la surprendre à Pau, dans la petite maison qu'elle habite rue Bayard, — le chevalier romantique.

Bayard.... Loisa Puget.... Est-ce bien le hasard qui rapproche ces deux noms l'un de l'autre ? Et n'y a-t-il pas dans ce rapprochement une sorte de prédestination ? C'est en plein romantisme, en effet, que fleurit cette Muse aujourd'hui septuagénaire, alors que la Romance, une des formes les plus populaires de l'art français, s'inspirent seulement de la naïveté des temps simples et chevaleresques. On ne cherchait pas le fin des fins, en cet âge primitif ; on ne s'inquiétait guère d'analyser le sentimentalisme rationnel, l'influx nerveux, les manifestations extérieures de la sensibilité et autres fadaïses... c'est à la bonne franquette qu'on chansonnait et qu'on « romancisait... » avec deux cœurs épris et que séparaient des parents barbares, on rimait des petits poèmes poignants qui vous tiraient de douces larmes des yeux....

Je pars.... adieu, Marie !

C'était l'âge d'or de la *Grâce de Dieu* ! Nous, malins, nous avons changé tout cela. La *Grâce de Dieu*, rengaine ! Quitter sa mère, est-ce que cela fait pleurer ? Etre exilé de son pays, — a-t-on un pays seulement ?... Aujourd'hui, c'est autre chose...

C'est la couturière
Qui d'meur' sur le d'avant !
Je demeure sur l'arrière
C'est bien différent !

Il est certain que c'est bien différent !... Loisa Puget n'a jamais trouvé celle-là !

FOU - TCHEOU

M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, a adressé aux Chambres de commerce, aux Chambres consultatives des arts et manufactures et aux principales Chambres syndicales de France, une note sur les ports chinois ouverts au commerce étranger.

Nous extrayons de ce document les notes concernant le port de Fou-Tcheou :

Fou-Tcheou, la « cité heureuse » ou ville des trois collines, le principal port de la côte sud entre Shanghai et Canton, est la capitale de la province du Fokien. Admirablement située, dans une plaine fertile entourée de montagnes à 10 kilomètres de distance, elle s'étend sur la rive gauche de la rivière Min, à 56 kilomètres de son embouchure, par 26°3' de latitude nord, et par 117°35' de longitude est. Elle a été ouverte au commerce étranger par le traité de Nankin, en 1842. La ville murée est à trois kilomètres au nord de la rivière. C'est dans l'enceinte, qui n'a pas moins de six milles de circonférence, qu'habitent les mandarins et les 10,000 descendants des Mandchoux qui occupèrent militairement cette place il y a deux cents ans. Cet espace de trois kilomètres constitue les faubourgs, où se concentre toute l'activité commerciale.

L'animation et la circulation sont très actives : Fou-Tcheou a plus de 500,000 habitants ; il s'y fait un grand mouvement de barques et de jonques, car les bateaux à vapeur n'arrivent pas jusqu'à la ville ; ils mouillent près d'une île formée par un roc isolé sur lequel se dresse une pagode (d'où le nom Anchora Pagoda). Dans cet endroit, la rivière Min est très large et ressemble à un lac. Fou-Tcheou a été longtemps le marché le plus important du thé ; les districts environnants en produisent d'excellent. Il faut aussi noter que le port de Wenchow en porte beaucoup à Fou-Tcheou, d'où il est réexporté à l'étranger. Ce mouvement d'échanges est entièrement entre les mains des Chinois. Les caboteurs chinois viennent aussi chercher à Fou-Tcheou du bois de construction, si rare en Chine, des bambous, des meubles, du papier, du riz et différents fruits ; ils apportent en échange des marchandises d'Europe achetées dans les grands ports de Shanghai, Canton et Hong-Kong. L'importation de l'opium de l'Inde a atteint, en 1882, 4,222 piculs.

En 1882, le mouvement d'entrée et de sortie des steamers comprend 529 navires jaugeant 479,225 tonneaux ; le nombre des navires à voiles a été de 142 avec 52,971 tonneaux. La valeur des marchandises échangées a atteint 14,927,446 taëls, soit 106,432,690 francs. L'exportation a été beaucoup plus considérable que l'importation : elle s'est élevée à 9,337,958 taëls. Le total des droits de douane perçus en 1882 est de 2,006,475 taëls, soit 14 millions 305,166 francs ; en 1880 il était de 2,167,563 taëls, et en 1873 il atteignait 1,658,550 taëls. Le commerce des Européens était très prospère ; il est aujourd'hui plus difficile et moins lucratif. Il semble aussi que la production des districts environnants diminue ; mais c'est surtout la concurrence de Hanke avec les ports de Kuikiang et de Wichu qui y transportent leurs thés qui diminue le commerce de Fou-Tcheou.

FAITS DIVERS

L'Affaire de Vincennes. — Joseph Beaulieu, cantonnier depuis dix ans dans le bois de Vincennes, âgé de quarante-sept ans, avait quitté son travail mercredi à six heures pour aller boulevard Diderot, où il avait une commission à faire. En route, selon le dire de ses amis, il s'arrêta, à plusieurs reprises, dans des cabarets. Toujours est-il qu'en rentrant chez lui, à huit heures et demie, 34, rue de Montreuil, il paraissait légèrement gris. « Eh bien ! monsieur Beaulieu, lui dit la concierge, vous avez oublié l'herbe pour vos lapins ? — Ah ! les pauvres bêtes, répondit le cantonnier, je vais leur cueillir de l'herbe sur les glacis. »

Il était neuf heures quand Beaulieu, vêtu de sa blouse de cantonnier, et coiffé d'un chapeau de paille, portant les insignes du bois de Vincennes, arriva au coin de l'avenue du Polygone, devant la poudrière. Cet endroit est très désert ; quelques baraques en planches, le bal Montpensier et deux chantiers de bois, bordent l'avenue. Beaulieu monta sur le talus et se baissa pour cueillir de l'herbe. A ce moment la sentinelle en faction devant la poudrière cria trois fois : Halte ! à la troisième : Halte ou je fais feu ! Mais Beaulieu avançait toujours en

disant d'une voix avinée : Vous me connaissez bien, c'est moi qui fournis des piquets au fort. Il était arrivé à quarante pas de la guérite. Alors la sentinelle arma son fusil et fit feu. Le malheureux cantonnier tomba foudroyé d'une balle reçue au cœur. Une jeune femme et un employé de la gare de Saint Mandé se précipitèrent aussitôt au secours de Beaulieu et le relevèrent.

Le factionnaire, nommé Emile Pochot, âgé de vingt-deux ans, soldat au 2^e bataillon du 101^e de ligne, depuis huit mois au service, accourut à son tour et aida à transporter le corps de la victime jusqu'à la poterne. Les autorités militaires et le commissaire de police ont ouvert une enquête sur ce fait déplorable, et Emile Pochot qui, cependant, n'a fait qu'observer le règlement de 1883 sur les places fortes, a été, par mesure disciplinaire, incarcéré dans la prison du fort.

Diamant. — On attend, en ce moment, à Londres, un diamant expédié du sud de l'Afrique à un syndicat de marchands de la capitale anglaise. Ce diamant pèse, brut, 457 carats ou 93 grammes 6264. Il dépassera en beauté, une fois taillé, tous les diamants indiens et pèsera, après la taille, plus de 210 carats, soit 45 grammes 1440. Les plus gros diamants sont, comme on sait, le Koh-i-noor, qui pèse 106 carats ou 21 grammes 7512 ; le Régent, qui pèse 136 carats ou 27 grammes 9076 et l'Orloff, qui pèse 105 carats ou 39 grammes 9900. Le diamant dont il s'agit surpassera donc en grosseur tous ceux connus jusqu'ici.

Combat singulier. — Zélie R..., âgée de vingt ans, et Marie V..., âgée de dix-sept ans, toutes deux chiffonniers, sont depuis longtemps en rivalité d'amour : chaque fois qu'elles se rencontrent, une querelle s'élève entre elles, et tout cela pour un jeune chiffonnier nommé Bertrand Rauq, âgé de dix-neuf ans, qui trouve la situation fort agréable et ne veut pas faire de choix entre les pauvres malheureuses.

S'étant de nouveau rencontrées hier, après midi, elles décidèrent de se battre ; l'arme choisie — des ciseaux, et il était bien entendu que celle qui serait vaincue renoncerait pour toujours à Bertrand.

Ce singulier combat commença aussitôt, et déjà le sang coulait de plusieurs blessures, heureusement fort légères, quand, pressée de trop près, Zélie voulut rompre ; mais soudain elle disparut ; elle venait de tomber dans un puits qui se trouve à fleur de terre et que le propriétaire du terrain n'avait pas fait entourer.

Marie V... courut chercher des secours, la pauvre Zélie fut retirée et vingt minutes après les soins qui lui étaient prodigués la ramenaient à la vie.

VARIÉTÉS

LA VANITÉ D'UN HOMME BIEN MIS

Il est rare que, dans un pugilat à deux, il y ait victoire de part et d'autre, généralement, il y a un vaincu et un vainqueur ; on ne cite guère d'exemple contraire véritablement concluant, que celui des deux chiens qui se sont dévorés mutuellement et dont on n'a retrouvé que les queues ; encore ce fait trouve-t-il de nombreux incrédules chez les savants.

Quoi qu'il en soit, quand deux hommes se présentent devant la police correctionnelle, l'un comme victime de coups et blessures, l'autre comme auteur de ces avaries, et que celui-ci prétend avoir reçu autant qu'il a donné, l'égalité peut, jusqu'à certain point, être admise, en présence de deux êtres parfaitement bien portants, et qui n'en sont qu'à calculer leurs mutuelles donations entre vifs, comme on dit au Palais, dans un autre ordre d'idées.

Ces deux lurons sont Loupy et Ducardon ; celui-là comme plaignant en premier, l'autre plaignant reconventionnellement.

Loupy, qui manque de conduite et d'économie, est venu à l'audience vêtu de façon à se faire interdire l'entrée du bal du Moulin-de-la-Galette et autres réunions distinguées où une mise décente est plus de rigueur que la chorégraphie qui s'y exécute.

Il a, notamment, un chapeau dont les renfoncements ont fait un accordéon silencieux, et une botte qui bâille comme un militaire sans le sou, au prétexte qu'il avale faute de pouvoir avaler des petits verres.

Au rebours, Ducardon, signalé dans son quartier comme homme d'ordre, a, pour paraître devant la magistrature de son pays, tiré de l'armoire son trente-et-un. Comme Loupy, il a des bottes, mais il peut les montrer hautement, et c'est même ce qu'il fait, aidé, pour cette exhibition, par un pantalon de coutil que les blanchissages successifs ont raccourci d'un bon travers de main. En revanche, si son pan-

alon est trop court, il s'est rattrapé sur le col de sa chemise, et on voit tout de suite un ouvrier laborieux qui a du linge :

— Mon président, dit Loupy, quoique je ne sois pas si bien mis que monsieur Ducardon, j'ai une âme noble et délicate, et je ne permets pas plus à personne qu'à autrui de vociférer des injures, en disant, comme monsieur Ducardon, etc., etc.

Passons les injures et arrivons à la rixe.

M. le président, à Loupy. — C'est vous qui avez frappé le premier ?

Loupy. — A ce que dit monsieur Ducardon, mais ça n'est pas une raison pour le croire, parce qu'il est mieux mis que moi, car...

M. le président. — Il ne s'agit pas de cela.

Loupy. — Mon président, je suis sûr de votre intégralité, mais un homme bien mis, ça en impose toujours, c'est connu ; le sûr et certain, c'est que les deux coups de poing sont partis si en même temps qu'avec un compas on ne pourrait pas mesurer la différence, ou même avec une table de Pythagore.

Ducardon. — Oh ! et qu'avant même de penser à rien, j'ai eu le nez massacré, que le sang a tombé sur ma chemise, que j'ai été tout de suite en train d'une autre.

Loupy. — C'est simplement pour dire à ces messieurs que vous avez des chemises à changer comme ça tout de suite.

Ducardon. — Je dis ça à preuve.

Loupy. — A preuve que vous faites votre poire parce que vous avez du linge, mais moi, j'ai un certificat du médecin.

Ducardon. — Moi aussi.

Loupy (tirant un papier de sa poche). — Le v'là.

Ducardon (même jeu). — V'là le mien.

Loupy. — Dont il inscrit dessus que j'ai six (cherchant à lire) éch... échy... échym... c'est du latin.

Ducardon. — Des chymoses... j'en ai six aussi sur le mien.

Loupy. — Et le nez (lisant) tum... tum...

Ducardon. — Tuméfié, qui veut dire coup de poing ; moi aussi j'ai ça.

Loupy. — Possible, mais moi j'ai la note de l'herboriste : la v'là.

Ducardon. — V'là la mienne.

Loupy (lisant). — Douze sangsues.

Ducardon (lisant). — Quatorze sangsues... J'en ai plus que vous, des sangsues.

Loupy. — Toujours pour faire de l'embaras : manière de dire : j'ai le moyen d'avoir plus de sangsues que vous.

Le tribunal met fin à ces preuves en condamnant Loupy et Ducardon chacun à 25 francs d'amende.

Loupy. — Vous v'là bien avancé, monsieur Ducardon ?

Ducardon. — Je m'en fiche, j'ai le moyen de payer, moi.

Loupy. — Moi, je m'en fiche bien plus ; j'ai pas le moyen.

DESSUS DU PANIER

Sur les bords de la Marne :

Un paysan tombe à l'eau et disparaît. Il ne reste que son chapeau fuyant à la dérive.

Passé un pêcheur qui, jetant sa ligne, pique une tête, saisit notre homme par les cheveux et le dépose sain et sauf sur la berge.

Mais lui, tout inquiet, se tâte le front, regarde à droite et à gauche, puis se retournant vers son sauveur :

— Et mon capiau ? Ben sûr que vous l'aurez laissé perdre ?

Boireau vient de lire le livre de Job. Il y voit que Dieu l'avait couvert d'infirmités et lui avait enlevé tous ses biens.

— C'est terrible ! murmure Boireau attendri.

Plus loin, il lit que Dieu lui avait laissé sa femme.

Boireau, cette fois, ferme le livre avec une colère mal contenue, et dit :

— Oh ! je n'aurais jamais cru cela du bon Dieu !

C'est à M. Cordier que fut fait un bien joli mot par un ancien sénateur de l'empire, M. X.

Cordier venait d'être promu aux doueurs de l'inamovibilité du Sénat républicain, quand X le rencontra dans les couloirs :

— Eh bien, mon cher Cordier, toutes mes félicitations...

— Vraiment, mon cher, ça ne vaut pas...
— Mais si, mais si. C'est très bon d'être sénateur à vie! Je sais ce que c'est, moi: je l'ai été!

A propos des droits civils de la femme, nous traduisons d'un journal anglais les lignes suivantes:

« Il y a quelques jours, dans une réunion populaire en faveur de l'avancement du suffrage des femmes, une émule d'Hubertine Auclert, ayant la parole, s'écriait:

— Oui! la femme est sous tous les rapports l'égale de l'homme! Sa réputation de bravoure héroïque n'est plus à faire et...

« A ce moment, une souris courant sur l'estrade dans la direction de l'oratrice, celle-ci sauta sur la table qui était devant elle en jetant des cris perçants, et toutes les dames qui l'écoutaient, montaient, en criant aussi, sur leurs chaises et leurs banquettes.

A une jeune femme, mariée depuis huit jours:

— Vous avez fait un mariage d'inclination?

— Non: un mariage de convenances.

— Qu'entendez-vous exactement par « mariage de convenances »?

— C'est un mariage où tout se convient... excepté ceux qui le contractent!

Le docteur X... reçoit la visite d'un client très riche et très avare.

Après la consultation, qui dure près de deux heures, ce dernier met une pièce de deux francs dans la main du médecin.

Alors celui-ci stoïquement:

— Combien faut-il vous rendre?

CHARADE

N° 5.

Par D'ARBOIS, dédiée à I. B.

Quatre lettres font tout mon bien;
Mon dernier vaut mon tout et mon tout ne vaut rien.

Le mot de l'Enigme N° 4 est: OISEAU

Solutions justes. — D'Artagnan. — Armand P. — Delphin Zibetta. — L. B. — Lord Etune Chymer. Buridan. — Louise M. — Ficheclaque. — Athos. — Ch. Perplex. — Cocardasse. — K. Lypso. — Faria. — L. R. E. S. T. — Petit-Jean. — Madelon. — Quick-Silver. — J. L. R. — Remy. — Little-Duck. — Un vieux soldat. — Farfadet. — G. de Cerny. — Bas-de-Cuir. — Frontin. — Philéas Fogg. — Landry. Fais-ta-Malle. — E. B. T. — Frantz d'Epinay. — Morrel. — Les Hirondelles (Dinan).

Solutions justes du Canada pour l'Enigme n° 1: — Mystère (Montréal). — Le Devineur (Ottawa). — B. C. (Québec). — Le Chercheur (Montréal). — Jean-Baptiste (Montréal). — V. G. (Québec). — P. D. (Ottawa).

Prière d'envoyer les solutions aux bureaux du journal, à

D'ARBOIS.

BULLETIN COMMERCIAL

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et *légal* au Canada.

La livre est égale à..... 0 kilog. 453,59
La tonne à..... 907 kilog.
Le gallon contient..... 4 litres, 54
Le minot contient..... 36 litres, 34
La verge est de..... 0 mètre, 91
Le pied est de..... 0 mètre, 30
Le mille est de..... 1,609 mètres
L'acre a une superficie de..... 40 ares, 47

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Paris, 26 août 1884.

BLÉ. — Marché faible.

Nous cotons à 12 h. 1/4:

Livrable Août.....	21 .. à 21 50
— Septembre.....	20 50 à 20 75
— Sept. et Oct.....	20 50 à 20 75
— 4 derniers mois.....	20 50 à 20 75

Les 100 k. nets, compt.; poids naturel. 77 à 75 k. à l'hect.

Les blés sont très faibles, quelques affaires ont été traitées au début, mais, en clôture, la tendance restait faible avec peu d'acheteurs.

SEIGLES. — Les seigles, très offerts en livrable, ne peuvent se placer qu'aux plus bas prix; il ne s'est rien fait de saillant.

Livrable Août.....	16 .. à 16 50
— Septembre.....	15 50 à 15 75
— Septembre et octobre.....	15 50 à 15 75
— 4 derniers mois.....	15 50 à 15 75

Poids naturel 72 à 70 k. à l'hect., 100 k. nets ept.

AVOINES. — Les avoines sont calmes et à peu près sans transactions sur les diverses époques.

Livrable Août.....	18 .. à 18 25
— Septembre.....	17 75 à 18 ..
— Septembre et octobre.....	17 75 à 18 ..
— 4 derniers mois.....	17 75 à 18 ..

Poids naturel 45 à 47 k. à l'hect., 100 k. nets ept.

Montréal, 15 août 1884.

Les cours sur le blé qui, depuis longtemps d'ailleurs, n'avaient qu'un caractère nominal, eu égard à l'inactivité du marché, nous arrivent avec une baisse sensible. Les dernières transactions importantes en blé du Canada, blanc d'hiver, ont été effectuées à \$ 1.00 le minot. Devant les apparences de la récolte de cette année, qui sera très abondante, on signale des offres considérables à \$ 0.95, et même plus bas encore. Tendance à la baisse.

On cote:

BLÉ. — Canada rouge d'hiver, le minot	\$ 1,02
Canada du printemps, le minot.....	\$ 1,00
Poids légal au minot, 60 livres.	
SEIGLE. — Le minot.....	\$ 0,70
Poids légal au minot, 50 livres.	
AVOINE. — Le minot.....	\$ 0,43
Poids légal, 34 livres.	
ORGE. — Le minot.....	\$ 0,60
POIS. — Le minot.....	\$ 0,91
MAIS. — Le minot.....	0,70

MARCHÉ AUX BESTIAUX

PARIS	AMENÉS	VENDUS	INVEND	POIDS moyen
La Villette				
25 août				
Bœufs.....	2,981	2,465	516	336 k.
Vaches.....	1,172	947	225	224
Taureaux.....	175	154	21	370
Veaux.....	1,240	995	245	80
Moutons.....	22,948	18,948	4,000	20
Porcs gras.....	2,354	2,291	63	78
Porcs maigres.....	»	»	»	»

	VIANDE NETTE			POIDS VIF		
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs... le kil.	1 70	1 58	1 30	1 02	. 87	. 65
Vaches.....	1 61	1 46	1 25	. 98	. 80	. 62
Taureaux.....	1 44	1 26	1 15	. 86	. 68	. 58
Veaux.....	1 74	1 54	1 35	1 04	. 85	. 68
Moutons.....	2 ..	1 80	1 60	1 20	. 99	. 80
Porcs gras.....	1 44	1 38	1 30	. 98	. 92	. 86
Porcs maigres.....
Peaux de moutons: rases.....	2 ..	à 3 ..				
— demi-laine.....	3 50	à 4 50				

Montréal, 15 août 1884.

Les prix sur les marchés anglais étant plus favorables, les exportations de bétail sont de plus en plus importantes et donnent au marché de la Pointe-Saint-Charles une grande animation.

Les bœufs sont cotés de \$ 0.05 à \$ 0.05 1/2, et les moutons de \$ 0.04 à \$ 0.04 1/2 la livre, poids vif.

Au marché Viger, la boucherie locale s'approvisionne facilement. On cote des bœufs de première qualité, mais dont le poids n'est pas assez élevé pour l'exportation, le fret étant calculé par tête, \$ 0.04 la livre, et les moutons et agneaux de \$ 2 à \$ 4, suivant qualité.

Le Gérant: FOURNIX.

Paris. — Imp. Dubuisson, imprimeur breveté, rue Coq-Héron, 5.

Maisons Recommandées

ORNEMENTS D'ÉGLISE

DIVISION DES CATALOGUES ILLUSTRÉS QUI SONT ENVOYÉS SUR DEMANDE

1 Chasublerie, Broderie	7 Dons et Secours aux Églises
2 Lingerie et Vêtements	8 Églises pauvres
3 Bronze et Orfèvrerie	9 Bannières pour Sociétés
4 Ameublement	10 Ornaments et Vêtements épiscopaux
5 Oriflammes et Tentures	
6 Services mortuaires	

BIAIS AINÉ * * * * *

Fournisseur de N. S. Père le Pape

Paris, 74, rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice, Paris
MAISON FONDÉE EN 1782

ART

Tableaux et Objets d'art

TABLEAUX, EAUX-FORTES, GRAVURES

Ancienne maison MARTINET, Jules Hauteœur, successeur, 172, rue de Rivoli (au coin de la rue de Rohan).

AMEUBLEMENTS

MEUBLES MÉCANIQUES

Dupont. Lits pour malades, 10, rue Hautefeuille.

ARTICLES DE VOYAGE

Moynat, la maison la mieux assortie et la meilleur marché de tout Paris, 1, avenue de l'Opéra, 5, place du Théâtre-Français.

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris. — Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

DENTS

Insensibilisateur Duchesne. Extraction et pose de Dents sans douleur, rue Lafayette, 45.

HOTELS

Appartements et Chambres très confortablement meublés; à la semaine et au mois.

Gervais-Desprez et C^e, 18, rue de Choiseul près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, TAILLEUR, 43, rue Saint-Augustin, au coin de l'avenue de l'Opéra.

LIBRAIRIE

LÉOPOLD BOSSANGE, Commissionnaire en Librairie, 6, rue Chabanais.

PARFUMERIE

COSMYDOR. — Eau de Toilette sans acide ni vinaigre, aromatique, hygiénique.
SAVONNERIE DU COSMYDOR, entrep. gén. boul. Sébastopol, 53.

Cosmétique au Raisin pour les gerçures des lèvres.
L. PIERLOT, 55, r. Bonaparte. La boîte, 2 bât., 1 f. 65.

EAU DE TOILETTE

Lait anthérophélique Candès, boulevard Saint-Denis, 26, pour rendre et conserver au teint sa pureté et son éclat.

Elixir et Poudre au Cresson Martial, 119, r. Montmartre

HYGIÈNE L'Eau et la Pommade du D^r JACOMY arrêtent la chute des cheveux, empêchent de blanchir, 21, quai Saint-Michel.

VINS

The International ADEGA Company, 12, rue du Quatre-Septembre.

Importation directe de tous les vins d'Espagne, de Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente par bouteilles et par fûts. — Dégustation au verre.

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Uni n postale) :
Un an 72 fr.; Six mois, 36 fr.

Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884 Arrangements d'été 1884

Depuis le 10 mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

PARTIRONT DE LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et Saint-Jean..... 7.30 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Sainte-Flavie 11.20 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..... 5.15 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et Saint-Jean..... 7.20 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 1.30 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 6.00 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à Saint-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., avril 1884.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL.

GUSTAVE R. FABRE

Marchands de Fers et de Quincaillerie

RUE SAINT-PAUL. — MONTREAL

LA COMPAGNIE DE**Navigation Richelieu et Ontario**

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

QUEBEC ET MONTREAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants :

QUÉBEC ET MONTREAL

Départ de Montréal, tous les jours, sept heures du soir; départ de Québec, tous les jours, cinq heures du soir.

ENTRE

MONTREAL et TORONTO

Les steamers

CORSICAN,

ALGÉRIAN

et CORINTHIAN

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

TORONTO

Et les ports intermédiaires, se raccordant directement à

Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTH, ARNPRIOR, etc. à

TORONTO

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

J.-B. LABELLE,

19 mai 1884.

gérant.

AGENCE FRANCO-ANGLAISE

Pour la Représentation et la Vente des Marchandises
Françaises et Anglaises

OBJETS D'ART, DE LUXE ET DE HAUTE FANTAISIE
à MONTREAL (Canada)

PLACE VICTORIA, RUE SAINTE-RADEGONDE, 8

N. B. — Renseignements franco sur demande.

L. J. A. SURVEYER

MARCHANDS DE FER ET DE QUINCAILLERIE

Rue Notre-Dame, 188

MONTREAL.

LIGNE DOMINION**De Paris au Canada**

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis

L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1^{re} classe, se trouvent au milieu du navire.

Le Vancouver est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1^{re} classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets de passage, s'adresser à

PITT ET SCOTT.

7, rue Scribe, Paris.

LA NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1845

Fonds de Garantie : 287 Millions

ENTIÈREMENT SOUSCRITS

MUTUALITÉ A PRIMES ET ENGAGEMENTS FIXES

Les assurés sont seuls propriétaires du fonds de garantie de tous les bénéfices.

TARIFS COMPARÉS

de la NEW-YORK et des principales autres Compagnies

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS avec participation aux bénéfices			RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES payables par semestre		
Primes viagères assurant 100 f.			Rente pour un versement de 100 fr.		
Ages	à la New-York	aux autres Compagn.	Ages	à la New-York hommes	aux autres Compagn.
25	19.89	22.10	60	10 »	9.02
35	26.38	28.40	70	13.60	12.15
45	37.97	38.70	80	17.60	15.16

DIRECTION POUR LA FRANCE

19 — avenue de l'Opéra — 19
PARIS



BERTHET & DESMAZIÈRES
TAILLEURS

Fournisseurs de S.M. le Roi de Suède et de Norvège
AMAZONES, LIVRÉES. — 32, RUE DES PETITS-CHAMPS.

APPARTEMENTS MEUBLÉS

A LOUER

S'adresser rue de la Boétie, 81, PARIS.

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame. — MONTREAL

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire-général du Canada, 19, rue de Grammont, Paris.

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC

Sarmation... Jeudi 28 août.	Polynesian... Jeudi 25 sept.
Sardinian... — 4 sept.	Peruvian... — 2 octobr.
Circasian... — 11 —	Sarmation... — 9 —
Parisian... — 18 —	Sardinian... — 16 —

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de leur départ pour embarquer les passagers et la malle.

PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE

Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian, les prix varient de Fr. 397 65 à 557.

Les passagers de différentes catégories de première classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au dessous de 2 ans, ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échanger contre un nouveau billet avant de retenir son passage.

Pour billets de passage, s'adresser à M. Alex. HUNTER, 4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris; agent de MM. ALLAN brothers C^o, 19, James street, Liverpool.

PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8